



AVOP
Chemin du Rionzi 63
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Lausanne, le 20 octobre 2025

Mobilisation des secteurs public et parapublics vaudois contre les mesures d'austérité

Madame la Présidente de l'AVOP
Mesdames, Messieurs, membres du Comité de l'AVOP,
Mesdames, Messieurs, membres des directions des institutions du secteur social vaudois,

Les mesures d'austérité décidées par le Conseil d'État portent une atteinte grave à l'ensemble du service public et du secteur parapublic. Elles fragilisent directement le financement, les missions et les conditions de travail des institutions sociales, éducatives et sanitaires du canton.

Même si la Convention collective de travail sociale (CCT-Social) n'est, à ce jour, pas formellement remise en cause, les décisions récentes du Conseil d'État affaiblissent les engagements issus des Assises du social. Le ralentissement de la mise en œuvre des mesures salariales et l'absence de perspectives quant aux améliorations des conditions de travail compromettent la pérennité des engagements et des carrières dans un contexte de pénurie croissante de personnel qualifié.

Le sous-financement chronique des institutions, le manque de moyens à disposition et la poursuite d'une politique de baisses fiscales privant l'État de ressources compromettent durablement la capacité des institutions à remplir leurs missions d'intérêt public et à garantir la qualité des prestations.

Face à cette politique d'austérité, les organisations syndicales et professionnelles du service public et parapublic ont convoqué des **assemblées générales intersectorielles**, qui décideront des **journées de mobilisation, d'action et de grève** dans les semaines à venir. Ces mobilisations visent à défendre les conditions de travail, la qualité des prestations, et plus largement, l'avenir du service public dans le canton de Vaud.

Dans ce cadre, la participation du personnel du secteur social parapublic est essentielle. Elle s'inscrit pleinement dans la défense collective du service public aux côtés des collègues de l'État, des enseignant·e·s, des soignant·e·s et de l'ensemble des salarié·e·s concerné·e·s.

SSP – Syndicat des services publics Vaud, Av. Ruchonnet 45, CP 1324, 1001 Lausanne – vaud@ssp-vpod.ch

Fédération syndicale SUD, Place Chauderon 5, 1003 Lausanne – info@sud-vd.ch

AvenirSocial Suisse, Schwarztorstrasse 22, CP 3001 Berne – info@avenirsocial.ch

SPV – Société pédagogique vaudoise, chemin de Allinges 2, 1006 Lausanne – spv-vd.ch



Nos organisations vous invitent à **encourager, ou à tout le moins à ne pas entraver**, la participation des travailleuses et travailleurs de vos institutions à ces journées de mobilisation et d'action, tant sur les lieux de travail qu'à l'extérieur, conformément à l'esprit de la CCT-Social et à son article 4.9 relatif aux libertés syndicales.

En vous remerciant de l'attention portée au présent courrier, nous vous prions de croire, Madame la Présidente de l'AVOP, Mesdames, Messieurs, membres des directions des institutions du secteur social parapublic, et Mesdames, Messieurs, membres du Comité de l'AVOP, à l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Letizia Pizzolato

SSP - Syndicat des services publics

Emilie Clavel

AvenirSocial

Bernard Krattinger

Fédération syndicale SUD

Yves Froidevaux

SPV- Société pédagogique vaudoise